

Comment peut-on être citoyen?

En Belgique, quand la Flandre prend du tabac, c'est la Communauté française qui éternue.

En parodiant ainsi le proverbe parisien bien connu, on approche peut-être l'une des explications de la fièvre citoyenne qui, depuis quelque temps, s'est emparée du landerneau éducatif qui joue à se faire peur avec le Vlaams Belang.

Car, au top du *politically correct*, un projet de décret "*relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements scolaires*" est aujourd'hui dans le cartable de nos parlementaires. À sa lecture, on apprend qu'il faudra bientôt dans l'assiette de l'élève moyen un menu consistant de savoirs fermes sur nos saintes institutions, en ce compris les arcanes de la justice ou de la sécurité sociale. Et qu'il conviendra aussi de caler à l'intérieur du programme de quelques disciplines une pincée de philosophie destinée à guérir les irrationalités (notamment celles du religieux). En entremets, il faudra accepter l'obligation de monter l'un ou l'autre projet démocrate, si possible ludique et socio-construit, ou de lancer des visites d'illustrations pour lesquelles les parlements en tous genres dont nous disposons pourront servir! Au dessert, on ne devra pas manquer d'essayer le passage par l'initiation au participatif, au sein d'assemblées scolaires d'élèves, représentatives "*comme chez les grands*", singeant à la fois la fleur de nos systèmes commissionnaires et les fantasmes cogestionnaires de certains (*tiens, juste pour savoir: à quoi servait encore le Conseil de participation?*). Le tout destiné à lutter contre l'incivilité rampante, l'amnésie historique des jeunes ou leur indifférence au champ du politique. Et aussi - tremolo! - pour éviter que ne reviennent les temps noirs dont on évoque le péril dans une grande ville

portuaire, en faisant comme le bon roi Dagobert, saint patron des adeptes du retournement vestimentaire, dont les bons auteurs prétendent que, lui aussi, "*chassait dans la plaine d'Anvers*".

Les sarcasmes que ce projet mérite, pour son irréalisme josphiste, pourraient bien eux aussi, à la fin, nourrir une sorte de populisme du dédain. On en conviendra volontiers.

PRESCRIRE LA CITOYENNETÉ?

On est pourtant en droit de se demander si le zèle civique qui enflamme nos faiseurs de lois et nos belles âmes ne se sert pas un peu trop opportunément de ce qui se passe à Antwerpen pour éviter de mettre le focus sur des cités qui nous sont plus familières... Et cela, avec le risque accru, de législature en législature, au gré de textes plus jacobins les uns que les autres, de voir "*fliqué*" un vaste domaine mental et moral où le recul historique, le volontarisme actif et la ferme intelligence des choses sont plus nécessaires que la prescription décrétable et le contrôle. Avec le risque, pas mince non plus, de se complaire sans intelligence ni clarification conceptuelle dans une logique de démocratie participative sauvage et à tout va. Alors que **la fonction même de l'école postule que la nécessaire reconnaissance du droit des jeunes d'apprendre à s'exercer à l'autodétermination**

sociale et politique, se proportionne à une tutelle dans l'ordre des références historiques, collectives et de philosophie de l'éducation.

Et le risque est plus grand encore de voir le monstrueux et le chaotique banalisés par un recours argumentatif au parallèle avec les années 30-40, Shoah incluse, destiné, par son pathos médiatique, à masquer les déficits démocratiques les plus cruels et les pratiques clientélistes les plus brutales qui sévissent au sein des grands partis politiques, même quand ils se targuent de n'être pas "comme certains", là-bas, au nord...

Et, à propos, que pense-t-on, à la Communauté française, du génocide arménien? Là-bas, au sud? ■

JACQUES VANDENSCHRICK





Mieux vaut prévenir...

Le récent décret sur les missions des centres PMS s'inscrit dans une perspective, voulue par la ministre, de recentrage sur l'orientation. L'aspect "prévention", complètement négligé dans les premières versions du texte, a été repêché *in extremis* mais aurait quelque peu perdu ses couleurs en chemin, si l'on en croit de nombreux acteurs de terrain.

C'est en tout cas le constat opéré par un groupe de travail, le GREF¹, qui a produit un document sur le sujet. Nous avons interrogé l'une des rédactrices du document, Anne SPRUMONT, directrice d'un CPMS.

LA PRÉVENTION, C'EST FONDAMENTAL!

Au fondamental, rappelle A. SPRUMONT, la prévention, telle que l'envisage le CPMS, touche principalement quatre domaines: le décrochage (et l'échec) scolaire, la maltraitance, les assuétudes et la violence. Cette prévention se veut précoce. Dès l'entrée

en maternelle, le CPMS réalise un travail d'observation et a pour objectif de favoriser l'accrochage scolaire. Son action vise aussi à faciliter la connaissance de l'enfant et la compréhension réciproque entre parents et enseignants. Si un problème est constaté, le CPMS jouera le rôle de lien entre les différentes structures d'aide. Ensuite, la prévention est continue. Il n'est pas rare qu'un même

centre suive un enfant pendant plusieurs années, ce qui permet un travail à long terme, y compris avec le groupe-classe. En troisième lieu, la prévention est envisagée de manière globale. L'enfant est pris en compte dans toutes ses dimensions: médicale, sociale, affective, cognitive. Le type de prévention mise en œuvre par le CPMS est également caractérisé par une logique optimisante. On ne se contente pas de relever les difficultés, on débusque aussi toutes les ressources possibles. Autre élément très important: la prévention est coordonnée. La position particulière du CPMS, extérieur à l'école et à la famille mais proche des deux, lui permet de favoriser les interactions entre adultes. Enfin, dernier aspect et non des moindres, la prévention vise à aider les adultes responsables de l'enfant et l'enfant lui-même à être plus autonomes. Il s'agira donc d'encourager une réflexion et d'aider à la mise en place de modes d'action que parents, enseignants et enfants pourront réutiliser seuls par la suite.

INTERACTION

En matière de prévention au fondamental, insiste la directrice de CPMS, ce qui importe aussi et peut-être surtout, c'est l'interaction entre les différents aspects évoqués plus haut. Elle permet à la fois la cohérence et l'efficacité (la prévention allant de pair avec la remédiation). Cette vision de la prévention, constate-t-elle, est bien plus complète et plus exigeante que celle reprise dans le décret. Mais ce n'est qu'envisagée dans toutes ces dimensions qu'elle peut être efficace, sans quoi on risque de provoquer des effets pervers. *"Il n'est pas évident de comprendre, de l'extérieur, que les trois principales missions des CPMS (prévention, accompagnement et orientation) s'intègrent et doivent s'envisager dans la continuité. Notre action n'est pas toujours identifiée très clairement, et nous manquons cruellement de moyens. Nous avons souvent le sentiment d'agir surtout dans l'urgence et de manière très ponctuelle, alors que notre travail devrait s'inscrire dans la continuité et la proximité. C'est parfois extrêmement frustrant!"*, conclut A. SPRUMONT. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Groupe Relais Enseignement Fondamental